

L'ATE Accompagnateur de Tourisme Equestre

C'est un diplôme de niveau IV délivré par la Fédération Française d'Equitation. Celle-ci organise les Tests d'entrée et de sortie.

Objectifs : Encadrer en sécurité promenades et randonnées équestres en terrain connu et reconnu.

Pré requis : Test d'entrée.

Pour l'inscription à celui-ci il faut avoir :

- un Galop 6 de Pleine Nature ou de cavalier
- un PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
- avoir effectué 7 jours de randonnée à cheval dont au moins 4 sans retour à la base.
- la licence FFE de l'année + certificat médical pour licence compétition.

Examen final : Test sur les 6 modules

Formation

Module 1 : Equitation (parcours niveau Galop 7 PN) - 150 h

Module 2 : Connaissance du cheval - 60 h

Module 3 : Encadrement de promenades et randonnées -135 h

Module 4 : Connaissances générales - 40 h

Module 5 : Entretien des équipements - 20 h

Module 6 : Mise en situation professionnelle - 195 h

Des passerelles avec d'autres diplômes ont été prévues dans le nouveau règlement.

Nouveau règlement appliqué à la formation ATE en novembre 2018 consultable sur le site de la FFE.

Les +

Une préformation possible : pour atteindre le niveau requis au test d'entrée sous forme de stages, randonnées, cours...

Une formation très individualisée : formation en petits groupes, suivi personnalisé, coaching...

Une cavalerie de qualité : la cavalerie issue de notre élevage est adaptée à la randonnée équestre et au passage des examens.

100% de réussite sur nos formations d'ATE



2021



Responsable de la Formation

Jean-Paul CHABANIS : Guide de Tourisme Equestre, BEES1, Meneur ATE, Maître randonneur, Gestionnaire d'entreprise, éleveur...
D'autres intervenants rejoignent notre équipe ponctuellement sur des interventions plus ciblées (Secourisme, FFE, maréchalerie...)

Mise en œuvre de la formation

Des locaux, des installations, du matériel adapté mis à disposition tout au long de votre formation, documents, accès internet...

Organisation des cours

30h à 35h de cours par semaine

Une session par an : début mai à début octobre

Stage de mise en situation professionnelle pendant la saison touristique

Objectif : devenir un **professionnel compétent** dans toutes les missions du métier d'ATE : accueil, encadrement et animation, entretien des installations, soins aux équidés, commercialisation...



Coût et financement de la formation

Un devis sera établi à votre demande. Il tiendra compte du positionnement au test technique et des éventuelles validations des acquis de l'expérience (VAE).

Tarif : **4860€** comprenant les 600h de formation et l'encadrement des examens.

Cette formation peut être financée par un organisme ou effectuée en financement privé.

Attention ! En plus des heures de formation, il restera quelques dépenses à prévoir : Frais d'inscription aux examens (versés à la fédération), achat petit matériel, logement et nourriture pendant les randonnées écoles.



Plaisir du cheval sur la
MONTAGNE ARDECHOISE



Formation professionnelle au métier
d'Accompagnateur de Tourisme Equestre

Centre équestre **L'EPERON**



07510 St Cirgues en montagne

www.cheval-ardeche.fr jean-paul.chabanis@wanadoo.fr

Tel : 04.75.38.94.88 06.81.01.53.10

